



CONTACT

Le journal de Crozet - Décembre 2021 - N°66

L'eau à Crozet

**La commission
communication**

Le Brno de Chouet

**La dématérialisation
des demandes d'urbanisme**

Et aussi
Les loisirs hivernaux
Le déneigement, appel au civisme
Les travaux d'automne
Les infos pratiques

ÉDITO

Chères Crozaties, chers Crozatis

Les premières neiges sont tombées et les mesures gouvernementales pour la pratique des sports d'hiver vont permettre, espérons-le, de reprendre pour beaucoup leurs sports favoris. Souhaitons une belle saison à Monts Jura !

En termes de projets, nous nous attelons à une nouvelle définition de notre espace d'équipements publics : salle des fêtes, école et accueil de loisirs, espaces de jeux et bibliothèque ; cette dernière devant être reconstruite, la collectivité engage une réflexion sur de nouveaux aménagements avec l'aide du Conseil en Architecture Urbanisme et Environnement de l'Ain. Pour cela, l'avis de tous nous intéresse et nous ne manquerons pas de vous solliciter en temps voulu.

Depuis une année, le restaurant Le Crozati n'a plus de gérant, le dernier ayant été mis en liquidation judiciaire. Une nouvelle vente aux enchères doit avoir lieu d'ici la fin de l'année ; souhaitons qu'un repreneur puisse être intéressé par cet établissement.

Je ne peux terminer cet édit sans dire un mot de Pays de Gex

Agglo que j'ai rejoint en septembre en tant que 9^{ème} vice-présidente en charge de la Gestion et de la Valorisation des Déchets. De nombreux projets passionnants sont à mener pour le développement du Pays de Gex dans tous les domaines : activité, environnement, mobilité, culture ou social et bien sûr déchets pour lesquels nous devons répondre aux multiples réformes demandées par l'Etat. Vous pouvez prendre connaissance de tous les projets en cours sur monservicedechets.com.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles d'excellentes fêtes de fin d'année. Prenez soin de vous. Nous nous retrouverons pour les traditionnels vœux municipaux le 17 janvier à 19h à la salle des fêtes suivant les normes sanitaires en cours.



Bien amicalement,

Votre Maire,
Martine Jouannet

LES ÉCHOS DU CONSEIL

7 SEPTEMBRE 2021

- **Décide** de limiter l'exonération de deux ans de la taxe foncière sur les propriétés bâties en faveur des constructions nouvelles, à 40 % de la base imposable, en ce qui concerne tous les immeubles à usage d'habitation.
- **Fixe** un montant de 15 € (frais de nettoyage) pour la location de la salle des fêtes aux associations ou entrepreneurs intéressés pour y proposer une activité.
- **Adopte** le règlement de la bibliothèque.
- **Fixe** la grille tarifaire pour les enfants contraints d'apporter un panier repas (pour raisons médicales), à 50% de la grille actuelle des tarifs de la restauration scolaire.
- **Passe** une convention avec l'EPF de l'Ain pour l'acquisition d'une propriété située 102 chemin de Croux pour un montant de 345 000 € ; les frais de portage s'élèvent chaque année à 1.50% HT l'an du capital restant dû. La convention est conclue pour une durée de 4 ans.
- **Passe** une convention d'étude avec la Société d'Economie Montagnarde pour l'élaboration d'un plan de gestion intégré du pâturage et du chalet du Bévy en concertation avec les partenaires techniques et institutionnels et les alpagistes.
- **Attribue** deux subventions sociales :

300 € à l'Equipe d'Entraide du Pays de Gex et 500 € à l'Amicale de l'Hôpital du Pays de Gex.

5 OCTOBRE 2021

- **Admet** en non-valeur des créances non recouvrables pour un montant de 9961 € (factures impayées de restauration scolaire et secours sur piste).
- **Attribue** les marchés pour la réalisation de deux salles de classes pour un montant total de 128 804.28 € H.T.
- Suite à une renégociation d'emprunt **accorde** sa garantie à la SEMCODA pour un montant de 419 663,08 €, représentant 80 % dudit emprunt. Concerne la résidence du Marais Nord.
- **Renouvele** l'adhésion au programme européen des Forêts Certifiées arrivant à échéance le 31 décembre 2021 pour une période de 5 ans. Coût : 412 €.

2 NOVEMBRE 2021

- **Décide** de fixer les tarifs de prestations en régie des services techniques communaux : coût de mise à disposition de personnel et de matériel.
- **Décide** de manière définitive de fixer le lieu habituel où se tiendront les conseils municipaux à la salle des fêtes de Crozet.

- **Passe** deux conventions avec Pays de Gex Agglo pour reprendre à sa charge l'entretien des zones artisanales de Vie Chatelme et Fontaine Sucrée ; à compter du 1^{er} novembre pour ce qui concerne l'entretien hivernal et à compter du 1^{er} janvier 2022 pour le reste (voirie, espaces verts). L'estimation des charges transférées sont estimées à 7 630 €.
- **Retient** comme délégataire du service public pour la gestion des activités ALSH et périscolaires l'association ALFA 3A à compter du 1^{er} janvier 2022. Cette délégation de service public sera efficiente jusqu'au 31.07.2025
- **Approuve** le programme des coupes de l'année 2022 sur la parcelle 15 et précise leur mode de commercialisation.
- **Approuve** la motion portée par les communes forestières et l'Association des Maires de France visant à demander à l'Etat le retrait immédiat de la contribution complémentaire des communes propriétaires de forêts au financement de l'ONF ; ainsi que la révision complète du projet de contrat Etat-ONF 2021-2025 une vraie ambition politique pour les forêts françaises ; un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux auxquels la forêt doit faire face.
- **Décide** de ne pas participer à la vente aux enchères du fonds de commerce Le Crozati.

La commission COMMUNICATION

Le rôle de la commission communication est de s'assurer que les outils et moyens de communication sont en place pour informer la population des réalisations et projets de la commune et de communiquer toute information urgente ou essentielle.

Différents supports sont utilisés et mis en place par la commission : site internet, Crozet Contact, panneau d'information devant la mairie, application mobile, page Facebook, compte Instagram, chaîne Youtube etc.

Les missions de la commission communication

- Définir et mettre en place les moyens de communication de la commune
- Définir et valider les informations à communiquer
- Coordonner la rédaction du bulletin municipal Crozet contact
- Solliciter les autres commissions et des associations afin qu'ils communiquent sur leurs projets, évènements.
- Définir et faire vivre la charte graphique de la commune
- Favoriser le lien avec les correspondants de presse.

La commission a pleinement pris ses fonctions dans le courant de l'été 2020 et ses premières missions ont été de définir une charte graphique et de moderniser le logo communal ainsi que l'ensemble des déclinaisons de notre nouvelle identité visuelle.

Ainsi, forts de cette nouvelle charte graphique, nous avons repris et rafraîchit le Crozet Contact.

Les différents outils de communication ont été progressivement mis en place y compris un système de vidéo conférence pour assurer la continuité des activités de la mairie en période de crise sanitaire.

Le nouveau site internet de la commune a été développé en partenariat avec le Centre de Ressources Informatique (CRI) de Pays de Gex Agglo.

En résumé, si vous voulez suivre et connaître toutes les infos de votre commune :

• Installez l'application IntraMuros

Nous utilisons l'application mobile IntraMuros pour vous informer. Téléchargez-la pour recevoir les alertes, les événements, les actualités, les lieux à visiter dans les alentours et les services de votre commune. L'application vous permet également de signaler des incidents directement à la mairie via votre téléphone. Par exemple, vous découvrez un véhicule abandonné lors de votre promenade. Vous pouvez le prendre en photo et l'envoyer aux services techniques de la commune avec sa géolocalisation via l'application.

CHARTRE GRAPHIQUE COMMUNE DE CROZET

LE NUancier DE COULEURS

Voici le nuancier de couleurs utilisées et les codes correspondants

| Code couleur |
|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| 10-21-85-A | 51-104-104 | 9999-9 | 0-0-0 | 228-228-228 | 65532-0 |
| 10-18-81-B | 274-195-56 | 0000-0 | 22-17-40-1 | 196-189-133 | 0000-0 |
| 20-81-43-C | 201-80-131 | 0000-0 | 30-32-74-1 | 198-138-84 | 9999-9 |
| 33-63-23-D | 128-180-182 | 9999-9 | 52-50-50-42 | 70-69-62 | 9999-9 |
| 18-85-74-E | 189-92-52 | 9927-56 | 6-0-99-9 | 255-255-0 | 9999-9 |
| 1-94-27-F | 277-192-198 | 0000-0 | 47-0-0-0 | 196-200-80 | 0000-0 |
| 1-32-87-G | 228-138-16 | 0000-0 | 75-276-4 | 0-100-100 | 0000-0 |
| 1-26-47-H | 228-192-198 | 0000-0 | 46-12-91-18 | 179-167-60 | 0000-0 |
| 0-0-0-0 | 255-255 | 9999-9 | 30-27-10-41 | 191-80-40 | 414255 |
| | | | 37-19-80-87 | 56-56-56 | 0000-0 |
| | | | 0-0-0-0 | 100-100-100 | 0000-0 |

Code couleur pour le texte le plus de tout



• Connectez-vous régulièrement sur le site internet crozet.fr

• Likez la page Facebook de la mairie (la page officielle de votre commune)

• Passer régulièrement sur la page Instagram de la commune

• Consultez le panneau lumineux devant la mairie sans être trop distrait en conduisant



Pour faire vivre ces médias, nous avons besoin de vous. Des anciennes photos à partager, une video depuis votre parapente, une anecdote historique...N'hésitez pas à partager. A bientôt !

REMISE des dictionnaires



Lundi 20 Septembre 2021 :

Dans la salle des fêtes de notre commune a eu lieu la traditionnelle remise des dictionnaires. Quarante anciens élèves de CM2 de l'école des Chardons Bleus (année scolaire 2020/2021) sont venus recevoir un dictionnaire des mains de Martine Jouannet et Odile Mosteiro. Cette réception permet à chacun de se revoir et de mettre joyeusement un terme à la scolarité primaire dans notre village. Nous souhaitons bonne chance à ces nouveaux collégiens.

NETTOYAGE d'automne

Une bonne quarantaine de personnes ont répondu présent le 2 octobre sous un soleil radieux pour nettoyer les bas-côtés des routes de la commune. Du parking de la télécabine à la route d'Harée, de Villeneuve à Avouzon, l'équivalent d'une vingtaine de sacs de déchets ont été ramassés. **Merci pour votre participation !**



Vide- GRENIER

Un début de matinée pluvieux a bien découragé quelques exposants, mais l'édition 2021 du vide-grenier s'est terminée sous un beau soleil et nombreux sont les Crozatis qui ont pu profiter de la restauration des Amis de l'orgue, des Aînés,

du Ski-club et des Scoubidoues. Le Sou étant aux manettes de l'organisation. **En espérant l'été indien pour 2022 !**



LA GRANDE LESSIVE, c'est quoi ?

La Grande Lessive est une œuvre d'art participatif multimédia qui détourne le dispositif des anciennes « Grandes lessives » et le format de papier le plus courant, le A4. Elle prend la forme d'une installation éphémère faite par tous autour de la Terre, un même jour, au moyen de réalisations plastiques (dessins, peintures, photographies, images numériques, collages, poésies visuelles, etc.) conçues à partir d'une invitation commune, suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics ou privés.

Créée en 2006 par la plasticienne Joëlle Gonthier, La Grande Lessive valorise l'art en train de se faire, les pratiques et les enseignements artistiques, et développe le lien social.

Cet automne, la grande lessive a eu lieu le 14 Octobre 2021 sur le thème des oiseaux.

Prochain rendez vous : le 24 Mars 2022

Foulée de CROZET

La foulée qui se tient traditionnellement le premier dimanche d'octobre a dû être annulée pour la deuxième année consécutive du fait de mesures sanitaires trop contraignantes. Mais les associations qui l'organisent ne baissent pas les bras. La date pour 2022 est réservée dans l'agenda de la Fédération Française d'Athlétisme et l'organisation se met déjà en place pour que les joggers du dimanche comme les amateurs avertis qui jouent le challenge des foulées du Pays de Gex, les super-microbes comme les vétérans, les spectateurs comme les nombreux bénévoles organisateurs puissent se retrouver en 2022.

La restauration SCOLAIRE

Depuis le 1^{er} Septembre 2021, nous avons changé de prestataire dans le domaine de la restauration scolaire. La société SHCB s'occupe maintenant de la livraison des repas pour les 200 enfants inscrits au restaurant scolaire de Crozet.

En optant pour ce prestataire, la commune a affirmé ses choix entre autre pour une alimentation bio à 50 % et pour une cuisine de proximité. En effet, les repas qui sont apportés chaque matin en liaison froide sont cuisinés à Viry (en Haute-Savoie) et les composants viennent de sociétés haut-savoyardes essentiellement. Les repas sont maintenant constitués d'un double choix pour les entrées, les laitages et les desserts pour le plus grand plaisir des enfants.

Le protocole sanitaire en vigueur actuellement ne permet malheureusement pas de fonctionner en self service. Les enfants doivent se restaurer chaque jour à la même table et avec les mêmes élèves et il y a trois services de restauration avec, entre chaque, une désinfection systématique des tables. Cela demande une rigueur de la part de tous. Mais tout le monde peut manger en trente minutes dans des conditions sanitaires sécurisantes.

Opération BRIOCHES

Comme en 2020, le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé d'agir pour les associations qui œuvrent pour le soutien et l'accueil des jeunes handicapés et de participer à l'action nationale de l'ADAPEI : L'Opération Brioches.

Cette importante association gère le FAM (Foyer d'accueil médicalisé) Pré La Tour à Saint Jean de Gonville et organise chaque année, mi-octobre, sur toute la France, une vente de brioches afin de récolter des fonds pour améliorer le bien-être des résidents accueillis dans leurs établissements de vie.

La vente du 15 et 16 octobre dernier, devant l'école et la boulangerie et l'achat par le CCAS de 73 brioches restantes (offertes au Scoubidou et aux restos du cœur), ont permis de récolter un bénéfice de 851 euros pour l'ADAPEI de l'AIN.

Un grand merci aux membres du CCAS et à Zoé Alliod (agent de la commune) pour leur participation chaleureuse à cette vente. Mais aussi à tous les Crozatis qui ont fait preuve de solidarité en achetant des brioches !

Véronique Cottin (vice présidente du CCAS)

11 NOVEMBRE

C'est en comité restreint que Madame la Maire accompagnée de conseillers et d'adjoints a rendu un hommage solennel à tous les morts pour la France, les soldats d'hier et d'aujourd'hui.

Assistaient également à la cérémonie le Chef de Corps et ses sapeurs-pompiers accompagnés du porte-drapeau, le président de la société de musique et des Crozati.e.s pour qui il était important d'être présents. La cérémonie sobre et empreinte d'émotion s'est terminée par la Marseillaise entonnée par M. Jacquemier avant que tous se retrouvent à la salle des fêtes pour un verre de l'amitié et des retrouvailles.



Ateliers ART ET CULTURE

L'association Art et Culture a tenu son exposition qui regroupe des nombreux artistes et artisans Crozatis qui travaillent des disciplines très différentes (dessin, peinture, sculpture, photographie, manualités, couture...)



Œuvres participant au concours annuel entre les artistes, cette année sur le thème des insectes.

Travaux des enfants participant aux ateliers artistiques.



Le marché de NOËL

Le 27 novembre dernier a eu lieu le traditionnel marché de Noël de Crozet organisé par l'association les amis de l'orgue de Crozet.



BIBLIOTHÈQUE

Toute l'équipe de la bibliothèque se réjouit de pouvoir à nouveau ouvrir un peu plus largement ses portes :

Depuis la rentrée de Septembre, elle a pu accueillir l'ensemble des classes de l'école, plus de 250 enfants. Il en sera ainsi chaque trimestre.



C'est aussi avec grand plaisir que nous avons retrouvé les assistantes maternelles de Crozet pour un temps de lecture autour d'un Kamishibai (livre sous forme de petit théâtre japonais). Nous poursuivons par ailleurs notre partenariat avec Ma p'tite crèche et nous mettons tout en œuvre pour accueillir le centre de loisirs.

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE (hors vacances scolaires)

LUNDI : 16h-19h

MERCREDI: 9h30-11h30

VENDREDI: 15h00-18h00

PASS SANITAIRE DEMANDÉ À L'ENTRÉE

N'hésitez pas à consulter notre catalogue en ligne :

bibliotheque-crozet.fr

Dossier sur l'EAU

Comment gère-t-on les eaux pluviales ?

Notre Pays de Gex est une zone extrêmement sensible quant à la gestion des eaux pluviales. Sa morphologie (montagnes jouant le rôle d'entonnoir rassemblant l'eau et la déversant vers les Bas Monts) conjuguée aux épisodes de précipitations plus intenses (il pleut plus en moins de temps) nous obligent à gérer les eaux pluviales au mieux, en concertation avec tout le territoire.

L'eau tombée sur notre territoire peut soit s'infiltrer, soit ruisseler, soit être évaporée. Plus les sols sont artificialisés et imperméabilisés, plus l'eau ruisselle et va engorger le réseau des eaux pluviales.



Les réseaux d'eaux pluviales se composent de plusieurs ouvrages : canalisations enterrées, fossés et bassins de rétention. Ceux-ci sont entretenus par la Communauté d'agglomération.

Lorsque les précipitations sont trop abondantes, il peut se produire des torrents ou des inondations. Dans le Pays de Gex, ces dernières auront lieu surtout dans la plaine mais elles peuvent aussi participer à de grandes crues plus loin dans la vallée du Rhône. Pour Crozet, le ruisseau de la Cuille, en apparence si paisible, peut se transformer en torrent, creusant son passage comme il l'a fait durant la crue plus que trentenaire d'une semaine de février 1990. Il a transporté des matériaux et pour limiter cela des pièges à cailloux ont été créés le long de son parcours.

AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE INONDATION, IL EST ESSENTIEL :

- De correctement entretenir les réseaux d'eaux pluviales,
- De créer des bassins de rétention ou de retardement de crues (bassin du Bois du Maire et bassin de la Crotte),
- De limiter l'artificialisation des sols et leur imperméabilisation. Dans le cadre du PLUIH, toute construction nouvelle doit répondre aux exigences en la matière en limitant le recours aux revêtements imperméables (type enrobé, béton, toiture), et en favorisant soit des espaces verts de pleine terre, soit, dans une moindre mesure, des surfaces semi-perméables (type dalles-gazon, pavés drainants, ...).



L'eau potable de CROZET

L'eau potable de Crozet est puisée dans une nappe aquifère située dans les alluvions fluvioglacières du sillon de l'Allondon, les puits du Marais à Flies, puis refoulée vers les deux réservoirs dits haut et bas service d'une capacité totale de 900 m³. En addition une canalisation provenant des puits de Pré Bataillard à Gex et longeant la montagne jusqu'à Thoiry permet un secours en cas de travaux sur les puits de Crozet ou sur la conduite de refoulement. La capacité des réservoirs est suffisante pour alimenter l'ensemble de Crozet pendant plus d'une journée. Il faut noter que les réservoirs du chemin des Nants, alimentés par la canalisation de Pré Bataillard, sont le point de départ du réseau des zones artisanales et de la ville de Saint Genis Pouilly. La qualité de l'eau des puits du Marais est telle qu'aucun traitement n'est apporté, même si tous les équipements sont prêts pour pallier une éventuelle évolution défavorable de sa qualité. Sa composition est très proche de celle d'une eau très connue dans la région même si elle nous paraît très calcaire. Les deux réservoirs du haut de Crozet sont le point de départ d'un réseau de distribution vers les habitations. Tout au long de ce réseau sont posés des vannes, des réducteurs de pression, des mesures de volumes transportés, des détecteurs de fuite et enfin un compteur de consommation pour les abonnés de la Régie des Eaux Gessiennes (REOGES). La consommation annuelle globale de la commune de Crozet est d'environ 130 000 m³. Tous les objets nécessaires à la gestion du réseau sont communicants. Cela permet une surveillance continue, une réaction rapide en cas de défaut, une détection pointue et avant-gardiste des fuites même les plus petites, une gestion facilitée et moderne du réseau.

La gestion de l'eau potable dans le Pays de Gex est basée sur plusieurs gros puits et sources, sur un grand nombre de réservoirs soit de distribution soit de simple stockage, sur plus de 758 km de réseaux dont de grosses interconnexions et près de 33600 abonnés. Compte tenu de l'accroissement de la population, nous sollicitons aussi nos amis suisses pour l'eau du lac traitée par les Services Industriels de Terre Sainte et Environs (SITSE) et délivrée au réseau à Divonne. Cela permet de soulager nos nappes surtout en période estivale. De plus compte tenu de la croissance attendue, afin de garantir le bon fonctionnement quantitatif et qualitatif de la ressource souterraine et des cours d'eau du Pays de Gex, un projet de pompage important à Pougny est en cours d'élaboration avec une canalisation de gros diamètre connectée à la canalisation de Pré Bataillard vers Thoiry. Il faut noter que les efforts entrepris, depuis que la régie a été créée, permettent une efficacité du réseau de plus de 80%, toujours en amélioration.

Cours d'eau pollués, que faire ?

1. REPÉRER LES SIGNES DE POLLUTION



2. DONNER L'ALERTE !

- LES POMPIERS AU 18.
- OFB (OFFICE FRANÇAIS POUR LA BIODIVERSITÉ) au 04 74 45 31 86 / 06 72 08 15 53.
- La gendarmerie au 17.

- Pendant les horaires d'ouverture :
- Les services techniques de votre commune.
 - Le service Gestion des Milieux Naturels de Pays de Gex aggro à pollution@paysdegexagglo.fr ou au 04 50 42 45 00.
 - Le Groupement des Pêcheurs Gessiers (GPG) au 06 20 98 23 86.

3. RÉAGIR

- Quelles informations recueillir ?
- Prendre des photos.
 - Indiquer la date et l'heure de la pollution.
 - Déterminer le lieu de la pollution.
 - Identifier l'origine, si elle est visible.
 - Informer de l'aspect et des caractéristiques.
 - Donner votre identité et le moyen de vous joindre.



Le réseau d'eaux pluviales récupère les eaux de ruissellement pour les rendre aux milieux naturels. Tout rejet dans une grille d'eaux pluviales finit donc sa course dans une rivière.

BRNO CHOUET : Quel drôle de nom ! Qu'est ce que c'est ?

Le Brno de Chouet est un bassin de récupération d'une source située dans les monts de Crozet. On le trouve au niveau de la carrière, sur la piste du Lynx. Il a été prévu pour abreuver le bétail mis en pâture. Sa construction date du milieu du XIX siècle.

Depuis sa création, il fallait chaque année l'entretenir en enlevant à l'automne un bouchon de bois situé à la base du bassin et le réinsérer au printemps. Cela permettait de mettre le bassin en activité pour la période estivale et donc d'abreuver les animaux d'élevage et sauvages, mais aussi d'éviter que le gel et la glace ne le dégradent durant l'hiver.

Malheureusement, il y a une dizaine d'années, cette manipulation n'a pas été réalisée. Le gel a fait son œuvre et le bassin a éclaté en 4 morceaux.

Beaucoup de crozatis ont été désolés de cette situation et comme nous l'avions évoqué lors de notre campagne électorale, nous avons décidé d'entreprendre les travaux de rénovation de ce patrimoine communal. En septembre dernier cela a été réalisé par Monsieur Damien Suchet, marbrier sur la commune.

Voici donc maintenant le vieux bassin «Brno de Chouet» qui a repris son aspect d'origine et surtout ses fonctions auprès de la faune forestière.

Il ne faudra pas oublier de l'entretenir chaque année !

Amis de la nature et des animaux, si lors de vos balades vous venez admirer ce monument, contrôlez bien, en hiver, que l'évacuation ne soit pas obstruée par des feuilles ou des branchages et au printemps n'enlevez pas la bonde afin que le bassin se remplisse et joue son rôle.

Nous remercions Monsieur Jean Julliard de Segny pour ses précieuses informations et photos qui ont permis de vous présenter cet ouvrage.



Nous ne possédons pas de photo assez nette pour lire la date réelle de la construction. Celle-ci devait être gravée sur une pierre qui a disparu. Cher lecteur, si vous avez des informations à ce sujet, merci de contacter la mairie afin que le graveur puisse remettre la bonne date.

DÉMATÉRIALISATION des autorisations d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, un usager pourra déposer sa demande de permis de construire en ligne, à tout moment et où qu'il soit, dans une démarche simplifiée et sans frais. Toutes les communes devront être en mesure de recevoir sous forme électronique les demandes d'autorisation d'urbanisme. Celles de plus de 3500 habitants devront également assurer leur instruction sous forme dématérialisée. Pour accompagner cette transformation d'ampleur, l'Etat déploie un vaste programme de dématérialisation de l'application du droit des sols, dit Démat.ADS ou «Permis de construire en ligne».

Le permis de construire en ligne : deux fondements juridiques

Le dépôt et l'instruction en ligne de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répond aux enjeux de **simplification et de modernisation des services publics**, à l'heure où une grande majorité de services sont accessibles en ligne. Il s'inscrit pleinement dans la démarche Action publique 2022, qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique, tout en maîtrisant les dépenses et en optimisant les moyens.

Deux obligations réglementaires encadrent le projet de dématérialisation des permis de construire, autour d'une même échéance, le 1^{er} janvier 2022 :

- **Pour toutes les communes**, sans exception, l'obligation d'être en capacité de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme par voie électronique, selon les modalités qu'elle choisit de mettre en œuvre (adresse courriel dédiée, formulaire de contact, téléservice spécifique...), conformément à l'article L.112-8 du code des relations entre le public et l'administration et au **dispositif de saisine par voie électronique (SVE)**
- **Pour les communes de plus de 3500 habitants**, outre la saisine par voie électronique, l'obligation de disposer d'une «téléprocédure spécifique leur permettant de recevoir et d'instruire sous forme dématérialisée les demandes d'autorisation d'urbanisme», conformément à l'article L.423-3 du code de l'urbanisme, issu de la **loi ELAN** dans son article 62

Les bénéfices de la dématérialisation pour les usagers et les agents

Les bénéfices de la dématérialisation sont multiples.

Pour les pétitionnaires, usagers ou professionnels :

- Un gain de temps, et la possibilité de déposer son dossier en ligne, à tout moment et où que l'on soit, dans une démarche simplifiée
- Une démarche plus économique et plus écologique, et des économies sur la reprographie de documents en plusieurs exemplaires ou l'affranchissement de courriers recommandés
- Plus de transparence sur l'état d'avancement de son dossier, à chaque étape de l'instruction



Pour les services des collectivités (guichets uniques, centres instructeurs et services consultables) :

- Une amélioration de la qualité des dossiers transmis, avec la suppression des étapes de ressaisie, source d'erreur
- Une meilleure traçabilité des dossiers et de leurs pièces et une coordination facilitée entre les services devant rendre un avis (administration et services consultés)
- Une meilleure qualité de service auprès des usagers, avec un recentrage des agents sur des activités d'animation, d'ingénierie et de conseil, grâce à la réduction des tâches à faible valeur ajoutée
- Une meilleure résilience des services en cas de fermeture des guichets physiques

Les autres acteurs de l'instruction (service consultables publics et privés, contrôle de légalité, services de liquidation) bénéficient également de cette simplification grâce aux outils développés par l'Etat.

LES TRAVAUX de l'automne

Malgré une météo capricieuse et des livraisons de matériel reportées, de beaux projets ont pu se réaliser cet automne dans notre commune.



Dans la cour de l'école

Après le goudronnage cet été de la partie la plus ancienne de la cour de l'école, la base du magnifique likidambar a été protégée et le tronc est maintenant entouré d'un banc qui pourra accueillir les enfants pendant leur temps de repos pour un moment de bavardage à l'abri du soleil ou de la pluie.

Accueil de la mairie

Cela faisait presque trente que l'accueil de la mairie n'avait pas été rénové. Certes les matériaux utilisés étaient solides mais une réfection n'était pas du luxe. C'est à la société Vieira Déco qu'a été confiée cette tâche et le résultat est très réussi.

N'hésitez pas à venir le voir, la souriante Zoé vous y attend.



Voirie et réseaux

Les travaux de voirie du Chemin des Longets ainsi que l'impasse Jules Verne ont été terminés cet automne. La phase finale de ces travaux commencés cet été a eu lieu et les trottoirs ainsi que la chaussée sont désormais goudronnés, les réseaux d'évacuation ont été remis aux normes.



Skate park

Il ne manquait plus à notre populaire skate park qu'une descente sécurisée. C'est chose faite maintenant. Les travaux ont été menés par l'efficace équipe des services techniques qui a pu apprécier à l'occasion la fonctionnalité du camion tout neuf dont s'est doté la commune.



DÉNEIGEMENT

Appel au civisme à l'approche de la neige

Les agents de la commune, les services départementaux et les entreprises privées ont pour mission de rendre les voies praticables selon un plan d'intervention prédéfini. A l'approche de la neige, voici quelques recommandations pour leur faciliter leur travail.



Ces quelques précautions accélèrent le déneigement, évitent des désagréments et vous qualifieront de «citoyen d'hiver»



- Ne pas déplacer de la neige sur les voies publiques
- La neige déplacée en bordure ou à l'entrée des propriétés doit être enlevée par les habitants sans pour autant être remise sur la voie publique
- Ne pas stationner son véhicule sur la voie publique
- Racler la neige pour faire un passage sur le trottoir qui borde sa propriété
- Penser à s'équiper correctement (pelle, fraise, etc.)
- Jalonner les limites de sa propriété au niveau de son accès
- Dégager l'accès à sa boîte aux lettres

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT : des juristes vous informent gratuitement !

L'ADIL de l'Ain, Agence départementale d'information sur le logement, a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Ses conseils, délivrés par des **juristes spécialisés en droit immobilier**, vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de **location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété**, ainsi que les **aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique**.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain délivre auprès d'un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs/ locataires / collectivités et acteurs du logement), près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, vous pouvez prendre contact avec nos services au 04.74.21.82.77, nous adresser un mail adil@adil01.fr, ou prendre rendez-vous auprès de notre siège et de nos permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 heures à 18 heures et le vendredi de 9 h à 17 heures.

adapa
AIDER & ACCOMPAGNER À DOMICILE

Nos services
D'AIDE À LA PERSONNE

- Aide aux proches aidants
- Prévention
- Objets connectés
- Aide et soins à domicile
- Portage de repas
- Aide à la fonction d'employeur
- Alternatives aux domiciles
- Transport accompagné

Renseignements et prise de rendez-vous
contact@adapa01.com
04 74 45 59 60
www.adapa01.fr

Retrouvez votre antenne de proximité
ADAPA au :
228 avenue des Alpes
01170 Gex

On recrute !
dans tout le département de l'Ain
REJOIGNEZ NOS ÉQUIPES DE PROFESSIONNELS !
Pour plus de renseignements contactez nous sur www.adapa01.fr
Indiquez votre région

Devenez acteur de l'économie sociale et solidaire



ADIL de l'Ain

34 rue du Général Delestraint,
01 000 Bourg en Bresse

Tél : 04.74.21.82.77

Mail : adil@adil01.fr

Site internet : adil01.org

LES LOISIRS HIVERNAUX à Crozet

Après les beaux atouts de l'automne, la montagne s'est dénudée. La forêt laisse encore apparaître ça et là les taches vert sombre des sapins et des épicéas, quand ceux-ci ne sont pas déjà attaqués par le scolyte (aussi appelé bostryche par nos voisins suisses).

Les pâturages ont souvent déjà été saupoudrés des premières neiges, qui arrivent de plus en plus tardivement.

La saison se prépare et nos amis du syndicat des Monts Jura implorent le Père Noël pour que le ciel leur apporte son or blanc.

C'est l'occasion pour nous de découvrir les facettes plus exigeantes, mais aussi plus fragiles encore du massif qui nous domine.

Le ski alpin

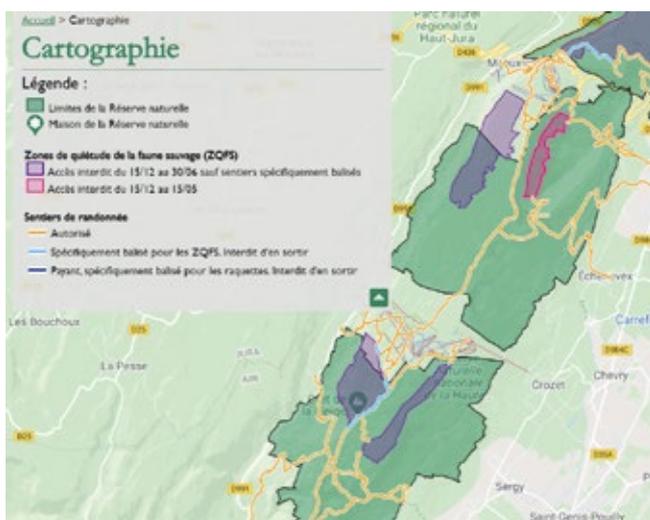
Bien sûr, il y a la télécabine du Fierney qui permet facilement de rejoindre les sommets enneigés. Il donne accès au domaine de ski alpin que la plupart d'entre nous connaît bien.

La randonnée en raquette

Le site offre en outre des départs de sentiers raquettes balisés qui permettent de parcourir les crêtes jusqu'au Reculet, voire au-delà vers le sud (non balisé) et jusqu'à la Faucille (itinéraire non balisé jusqu'au Mont Rond) vers le nord.

Pays de Gex Agglo, chargé de l'entretien de ces sentiers balisés, propose des topos de randonnées en raquettes sur son site internet.

Vous pouvez aussi consulter celui de la Réserve Naturelle, notamment pour connaître et éviter de passer dans les zones de quiétude de la faune sauvage, surveillées à cette époque de l'année. Vous y trouverez en plus l'ensemble des activités et des itinéraires autorisés selon les saisons dans la Haute Chaîne.



source : RNN

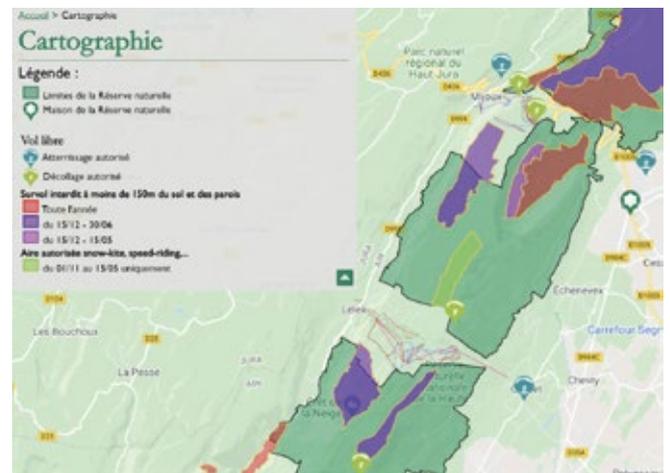
Le snowkite

Une pratique qui tend à se développer sur le site de Crozet est le snowkite, où une vaste aire partant de la station jusqu'au Colomby est ouverte à ses adeptes.

Le vol libre

Enfin en été comme en hiver, le départ des parapentes (non motorisé) et autres pratiques de vol libre est autorisé depuis une zone située juste au-dessus du châlet d'alpage du Fierney, en surplomb de l'arrivée de la télécabine.

Là encore, il convient de respecter les interdictions de survol liées à la protection de la faune sauvage et de consulter le site de la Réserve Naturelle.



source : RNN

HORAIRES ACCUEIL DE LA MAIRIE

Lundi 13h30-17h30
Mardi 08h00-12h00
Mercredi 08h00-12h00/13h30-17h30
Jeudi 08h00-12h00
Vendredi 08h00-12h00

Tél.: 04 50 41 02 46

Place de la Mairie - 01170 CROZET

Mail : accueil@crozet.fr / www.crozet.fr

PERMANENCE DES ÉLUS LES SAMEDIS DE 10H A 12H Sur rendez-vous

HÔPITAUX

Centre hospitalier Annecy Genevois

- site d'Annecy (Metz-Tessy) :
04 50 63 63 64
- site de Saint-Julien-en-Genevois :
04 50 49 65 65

Centre hospitalier Alpes Léman

CONTAMINE SUR ARVE -
04 50 82 20 00

Hôpital privé Pays de Savoie
ANNEMASSE - 08 26 30 00 74

Hôpitaux Universitaires

GENÈVE - 00 41 22 372 33 11

Hôpital de La Tour

MEYRIN - 00 41 22 719 61 11

URGENCES

Pompiers Composez le 18

Médecin de garde Composez le 15

Gendarmerie 04 50 42 12 01

(ou composez le 17)

Pharmacie de garde la plus proche
3237 (n°Audiotel 24h/24 - 0,34€ TTC/min)

La bonne résolution 2022 ●

Activités sportives à Crozet & Chevry

Fais un cours d'essai gratuit
dès maintenant !

pass sanitaire obligatoire



Tarifs janvier à juin 2022

Gym enfant (3-6 ans), adulte et senior	90 Eur
Pilates	120 Eur
Tai ji - Qi gong & Yoga	165 Eur

Toutes les infos sur notre site

www.chevrycrozettonic.com



AGENDA

21/01/22 – Concours de belote
du Ski Club

29/01/22 – Soirée moules frites
du Sou des Ecoles

18/02/22 – Concours de belote
de l'Union bouliste

25/03/22 – Loto du Sou
des Ecoles

02/04/22 – Spectacle « la
flûte fait son cinéma » Ecole de
musique et conservatoire de
Ferney-Voltaire

10/04/22 – Elections
présidentielles 1^{er} tour

12/04/22 – Café ambulant
des Aînés

24/04/22 – Elections
présidentielles 2^{ème} tour

08/05/22 – Cérémonie
commémorative de l'Armistice



Chers Crozatis,

**Nous vous informons
que de Novembre 2021
jusqu'à Janvier 2022, les
Pompiers de votre com-**

**mune se feront un plaisir de vous rendre
visite pour la tournée des calendriers.**

Lors de notre passage, nous serons toujours deux pompiers en tenue. Nous respecterons les gestes barrières afin de vous et nous protéger.

Nous nous réjouissons par avance de vous retrouver, et nous vous remercions de l'accueil que vous nous réservez.

État civil

NAISSANCES

Lilly DUCROS le 5/10/2021

MARIAGE ET PACS

Anthony CRITIN et Marion WILBAUX
le 18/12/2021

LA BEAUTÉ DE NOTRE VILLAGE VOUS TIENT À CŒUR ?

**Venez nous rejoindre en participant à la commission extra-municipale*
d'embellissement de Crozet.**

Cette commission sera constituée d'élu.e.s, de citoyen.ne.s, de professionnel.le.s experts qui le souhaitent. Elle se réunira deux fois dans l'année et traitera de la décoration de notre village, comme les éclairages de Noël, ainsi que du fleurissement et des plantations, de l'entretien des massifs et plates-bandes. Ceci doit se faire de manière réfléchi pour avoir un minimum recours à l'arrosage et aux produits de traitement. La protection de notre patrimoine naturel passe également par cela.

Si ce projet vous intéresse, prenez contact avec la mairie : accueil@crozet.fr.

*Une commission extra-municipale a pour objectif d'associer les citoyen.ne.s à la réflexion sur les grands thèmes de la vie communale. Elle permet de s'informer sur les affaires de la commune, d'entretenir le dialogue avec leurs élu.e.s, de faire des propositions et d'émettre des avis sur les affaires communales.



Nous vous proposons d'utiliser l'application mobile **IntraMuros** pour découvrir les événements, les actualités, les alertes, les lieux à visiter et les services de votre commune.

**Téléchargez-la en scannant
le QR code ci-contre**



CROZET CONTACT - Édité par la Commune de Crozet

Directrice de la publication : Martine Jouannet

Comité de rédaction : Martine Jouannet, Véronique Cottin, Odile Mosteiro, Sophie Reboul Salze, Emmanuel Gattone, Didier Lequin, Philippe Nouvelle

Graphisme et mise en page : www.sophiebousser.com

Impression : Imprimerie Gonnet – VIRIGNIN 01300

communication@crozet.fr

